

## Master MI – Session 2022/2023

MCC	S7	S8	S9	S10
<b>modalités</b>	Oral le 18 janvier 2023	Note d'intention à rendre le 30 mai 2023	Note d'étape à rendre le 25 janvier 2023	Session 1 : dépôt le 2 juin, soutenance le 7 juin Session 2 : dépôt le 3 juillet / 5 juillet

	S7	S8	S9	S10
Introduction				X
Présentation de la question initiale	-	-	X	X
Question professionnelle		-	X	X
Revue de littérature et apports théoriques	-	-	X	X
Mise en tension entre les lectures, les textes institutionnels et les observations de terrains	-	-	X	X
Problématique			-	X
Présentation du cadre d'exercice			X	X
Cadre d'expérimentation imaginé			X	X
Protocole envisagé			-	X
Résultats				X
Discussion				X
Bibliographie aux normes APA		-	-	X

### Thématique de Recherche MI – S10

Mémoire de 30 pages en monôme et 50 pages en binôme (+ ou – 10%), bibliographie comprise et hors annexes.

#### 1. Dans le cas d'un travail en binôme

##### Soutenance 15' en binôme

- 10' de présentation en binôme d'un diaporama qui rappelle le déroulement de la démarche
- 5' de mise en perspective

##### Soutenance 15' en monôme

- Questions/réponses

#### 2. Dans le cas d'un travail en monôme

##### Soutenance 20'

- 5' de présentation en binôme d'un diaporama qui rappelle le déroulement de la démarche
- 5' de mise en perspective
- 10' de questions/réponses

#### Retour après délibération

NB. Le jury sera constitué du directeur de mémoire et d'un second membre du jury. Au moins un des membre du jury sera un pédagogue de la musique

# Le mémoire en master 2 MEEF

## Contenus, définition, conditions

Le mémoire part d'une situation professionnelle. Il doit articuler, dans une démarche scientifique, terrain et recherche, et prendre en compte les contenus de la formation.

Le mémoire se centre sur l'étude d'une question en lien avec l'exercice professionnel. Il accorde cependant une attention importante aux savoirs en jeu, en lien avec les programmes du premier ou du second degré (selon la mention). Il prend en compte les apports des travaux de recherche en éducation et dans le champ de la discipline dont relèvent ces savoirs. Les données sont recueillies sur le terrain : productions d'élèves, productions d'enseignants, vidéos de classe, questionnaires, entretiens, textes institutionnels, extraits de manuels. Ces données sont analysées avec des outils et méthodes appropriés, en croisant les apports issus de la recherche en éducation et dans la discipline dont relèvent les savoirs en jeu.

Les problématiques concernent des thèmes liés :

- ▶ à l'activité professionnelle en classe :
  - construction et mise en œuvre de séances de classe, comprenant une analyse des savoirs en jeu ;
  - analyse des difficultés d'apprentissage des élèves ;
  - réflexions sur les choix à opérer pour l'intégration de documents « authentiques » comme supports des apprentissages ;
- ▶ à l'activité professionnelle dans l'école et l'établissement : projets éducatifs, coopération avec les parents d'élèves, avec les partenaires de l'école, etc.

## Réalisation et encadrement

Le travail concernant le mémoire de M2 MEEF peut être individuel ou en binôme.

L'encadrement est pluriel, avec un ou deux tuteur(s) de mémoire, qui peuvent être des enseignants-chercheurs ou des formateurs ESPE. Une part du suivi du mémoire peut être réalisée sous forme de séminaires collectifs encadrés par des enseignants-chercheurs. Le tuteur de terrain du stage est associé si possible à la démarche. D'autres professionnels de terrain non ESPE peuvent également apporter leur expertise.

## Mise en forme du mémoire

Le document est présenté selon un modèle académique :

- ▶ Une page de garde : logo ESPE et des universités partenaires, intitulé de la formation, titre, sous-titre, directeurs, année, noms des étudiants ;
- ▶ Un sommaire (ou une table des matières) ;
- ▶ Le corps du texte structuré par des titres et inter-titres ;
- ▶ Une bibliographie aux normes APA pour le master MEEF PE, à préciser suivant les disciplines du second degré ;
- ▶ Une liste des tableaux et figures si nécessaire, et éventuellement un glossaire ;
- ▶ Des annexes (les documents indispensables à la compréhension du texte par leur fonction d'illustration, d'argumentation, de démonstration).

Le corps du texte comprend :

- ▶ Une introduction présentant le contexte, la genèse des questions professionnelles et le plan du mémoire ;
- ▶ Le corps du mémoire articule la réflexion sur les savoirs mis en jeu et l'analyse des pratiques effectives à l'aide d'une méthodologie appropriée ;
- ▶ La conclusion comprend une reprise des questions professionnelles ; elle apporte des éléments de réponse et des mises en perspective.

## Evaluation

Au semestre 9, l'évaluation repose sur une note d'étape.

Au semestre 10, le contrôle est terminal avec rendu du mémoire et soutenance. La soutenance est individuelle, même si le travail a eu lieu en binôme.

Le diplôme de master MEEF, pour toutes les mentions, ne peut être obtenu qu'à la condition que le mémoire de master en M2 ait été rendu et soutenu, après obtention de la part du(des) tuteur(s) de mémoire de l'autorisation de soutenir.